

PROCEDURE D'INSCRIPTION SAISON 2020-2021 (Nouveaux adhérents)

Pour la saison 2020-2021, les dispositions suivantes seront appliquées :

INSCRIPTIONS les :

- **Mardi 15 septembre 2020** : de 9h à 13h – dans la salle de conférences sise au 1^{er} étage de la Maison des Sports et de la Jeunesse (MSJ) – derrière l'Office du Tourisme .

- **Vendredi 25 septembre 2020** : de 9h à 13h – dans la salle de conférences sise au 1^{er} étage de la Maison des Sports et de la Jeunesse (MSJ) – derrière l'Office du Tourisme.

Et à partir du **22 septembre 2020**, les inscriptions seront prises au bureau de l'Association sis au 1^{er} étage de l'Espace Di Giovanni à DRAGUIGNAN (derrière gare routière), les mardi et jeudi de 9 h à 11 h 30 jusqu'aux vacances de la Toussaint. Après lesdites vacances, le MARDI de 9 h à 11 h 30.

MONTANT DE LA COTISATION :

(Règlement seulement par chèques au nom de "Restons En Forme" et qui est réparti pour 20 € à la FFRS – 1 € au CORERS PACA – 9 € au CODERS 83 et 16 € à l'association)

- 46,00 € : avec assurance "Indemnisation Dommages Corporels" (non obligatoire)
- 44,80 € : sans assurance "Indemnisation Dommages Corporels"
- 52,00 € : avec assurance "Indemnisation Dommages Corporels" avec option complémentaire (+ 6 €)
- 30,00 € : option assurance garantie MSC I.A. PLUS (46,00 € + 30,00 €)
- Participation particulière pour l'aquagym : 45 € (chèque spécifique à l'ordre de Restons en Forme).

COMPOSITION DU DOSSIER

- **bulletin de demande d'inscription** à renseigner et à signer.
- **bulletin d'adhésion à l'assurance** à compléter et à signer.
- **1 certificat médical** de "non opposition à la pratique d'un sport" **daté de moins d'un an**
- **1 enveloppe affranchie**, avec votre adresse **pour les personnes qui n'ont pas de messagerie internet.**
- **1 chèque** dont le montant dépendra de l'option d'assurance choisie (voir ci-dessus) à l'ordre de **Restons en Forme**
- **Reconnaissance et acceptation des consignes à respecter**

Déroulement des inscriptions :

Comme pour chaque année, il n'y aura pas de "réservation de place" dans aucune activité. Les animateurs dresseront la liste des adhérents et **en leur présence** (il faut en effet, pour que le dossier soit complet, que certains documents soient expliqués **avant signature des intéressés**).

En raison de la CRISE SANITAIRE (COVID 19) il peut être apporté par les autorités gouvernementales, fédérales, municipales, des modifications tant pour les activités intérieures que pour les activités extérieures proposées par l'association concernant le nombre de personnes ou les structures mises à la disposition de l'association. Toutes les consignes données devront être respectées.

PAS DE DOSSIER COMPLET = PAS D'INSCRIPTION

DOSSIER COMPLET ---> INSCRIPTION --->

Sur le site du club (www.restonsenformedraguignan.fr) vous trouvez tous les formulaires et documents utiles.